

<https://enseignants.se-unsa.org/Moral-des-directeurs-d-ecole-les-resultats-de-l-enquete>



Enseignants de l'Unsa

"Moral des directeurs d'école" : les résultats de l'enquête

- Direction et fonctionnement d'école -

Date de mise en ligne : mardi 6 novembre 2018

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Les résultats de cette enquête de la Casden ont été publiés. Pour le SE-Unsa, partenaire de l'enquête, elle souligne la dégradation des conditions d'exercice des directeurs, la situation anxiogène dans laquelle beaucoup se trouvent et les nécessaires évolutions structurelles à envisager. Le SE-Unsa vous présente les principaux éléments de cette enquête.

Présentation de l'enquête

Cette enquête a été réalisée par la Casden, sur le champ de son accord cadre avec le ministère*. 7404 directeurs ont répondu. Ce panel est représentatif des directeurs d'école en terme de répartition :

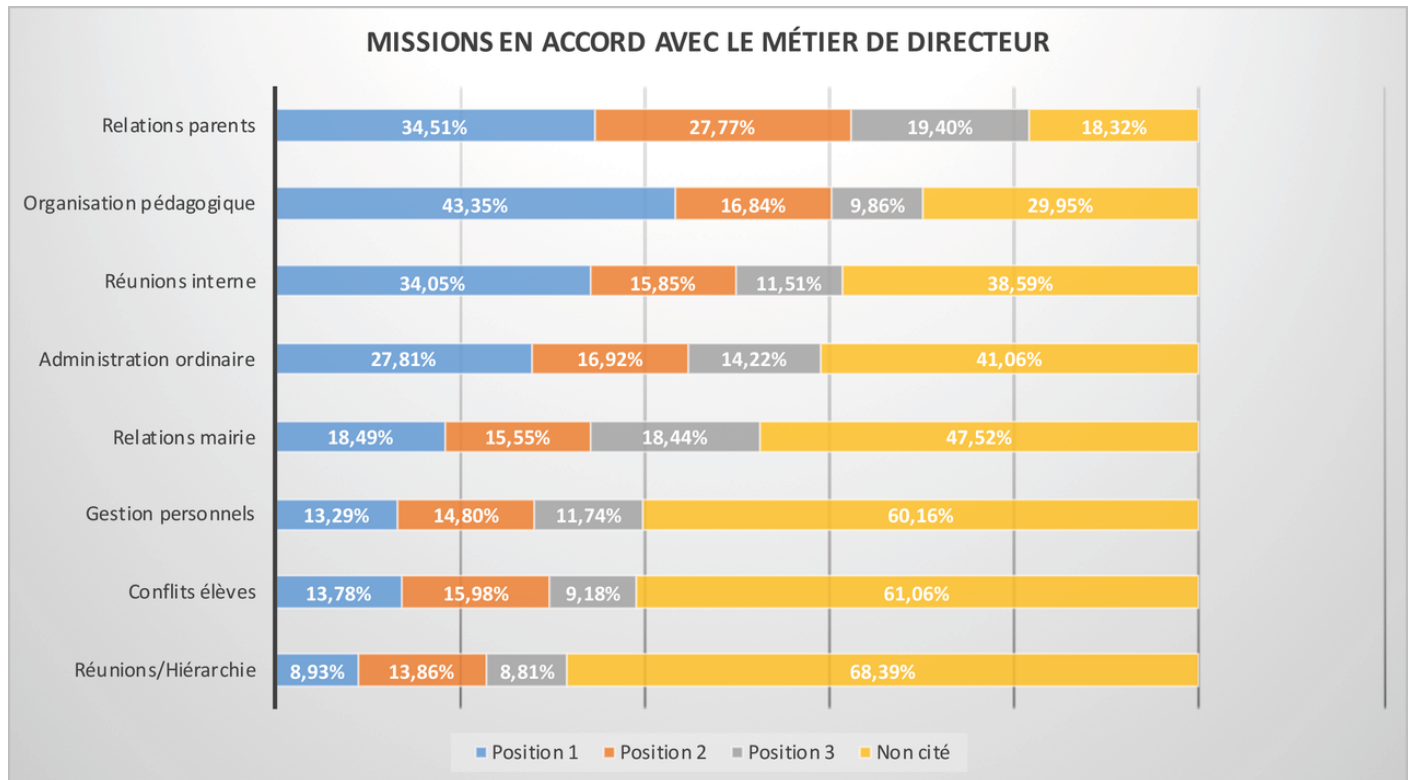
- homme / femme,
- selon l'âge (-35 ans/35-50/50 et +),
- de décharge d'enseignement octroyée,
- maternelle / élémentaire,
- éducation prioritaire / hors éducation prioritaire.

Missions

Une partie de l'enquête visait à classer les missions effectuées par le directeur entre celles relevant de sa fonction et celles n'en relevant pas ou moins.

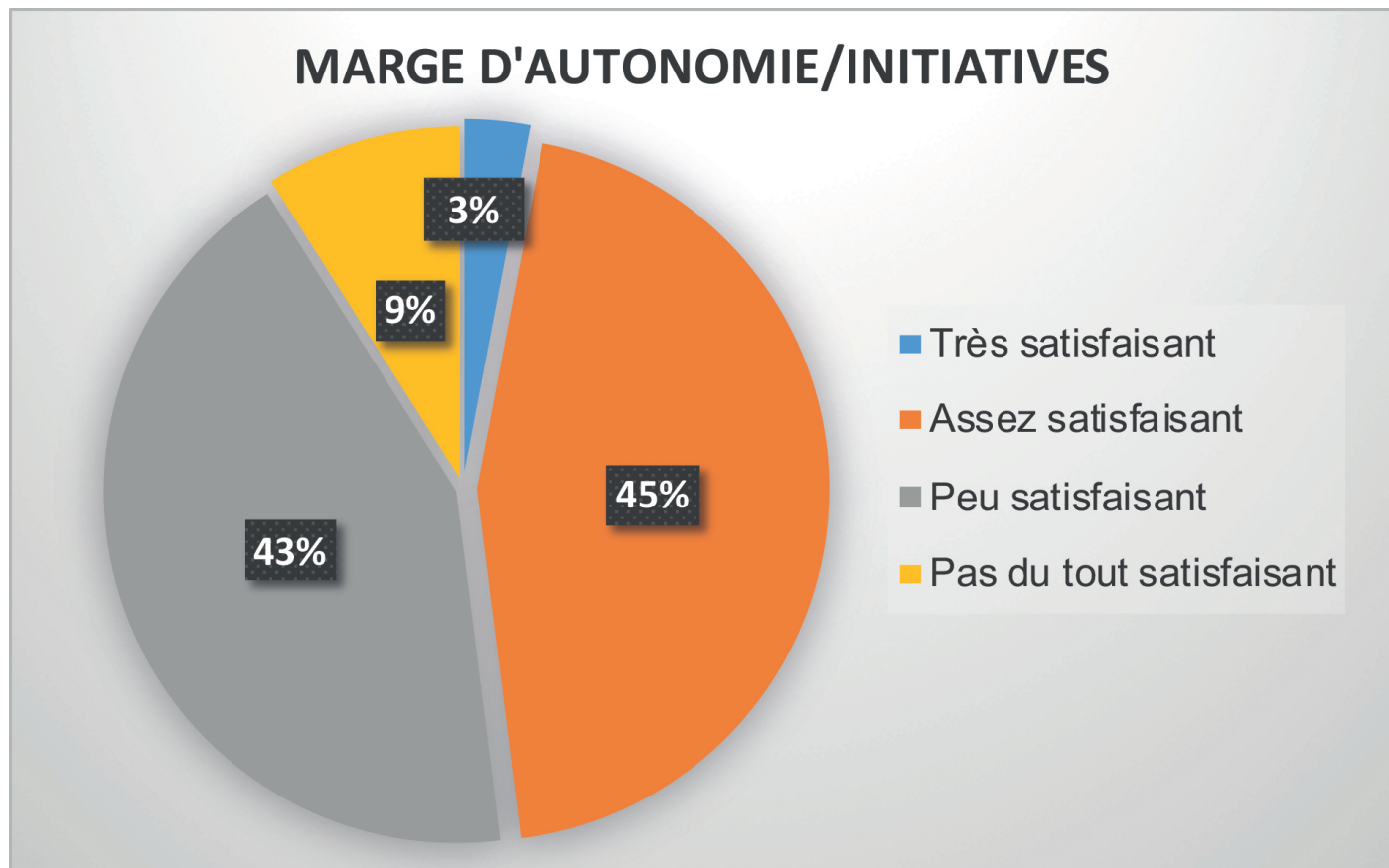
Pour les directeurs, leurs missions prioritaires sont l'organisation pédagogique, les relations avec les parents et les réunions internes. A l'inverse, ce qu'ils considèrent comme relevant le moins de leurs missions sont la gestion des personnels, le règlements des conflits entre élèves et les réunions hors-école.

"Moral des directeurs d'école" : les résultats de l'enquête



Prise de décision

8 directeurs sur 10 considèrent que les décisions concernant l'exercice de leur métier sont « prises d'en haut » (pour 32% en 2004). 9 sur 10 soulignent également que les changements sont trop fréquents (réorganisations, changements de structure, orientation éducative). 52% estiment que leur marge d'autonomie et d'initiative est peu satisfaisante.



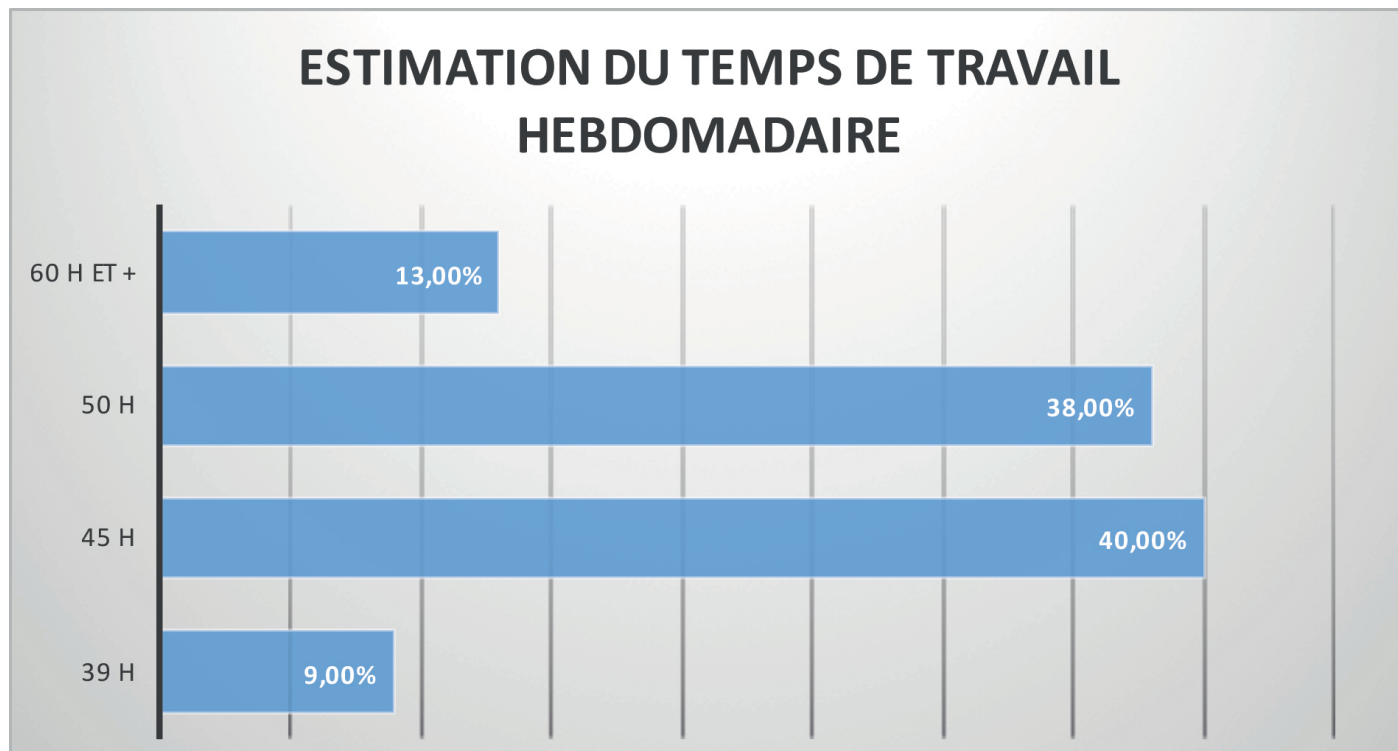
Relations

L'enquête distingue plusieurs types de relations :

- celles internes à l'école, où 9 directeurs sur 10 estiment que les élèves ont de la considération pour eux.
- celles externes à l'école, où 41% estiment que les relations avec les collectivités territoriales se sont dégradées.
- celles avec les parents, où 8 directeurs sur 10 se disent être respectés par les parents mais d'une manière générale 43% considèrent que les relations se sont dégradées.
- celles avec les enseignants, où 8 directeurs sur 10 disent avoir le soutien des collègues en cas de difficulté mais 24% disent avoir subi une mise à l'écart d'au moins une partie du personnel de l'école.

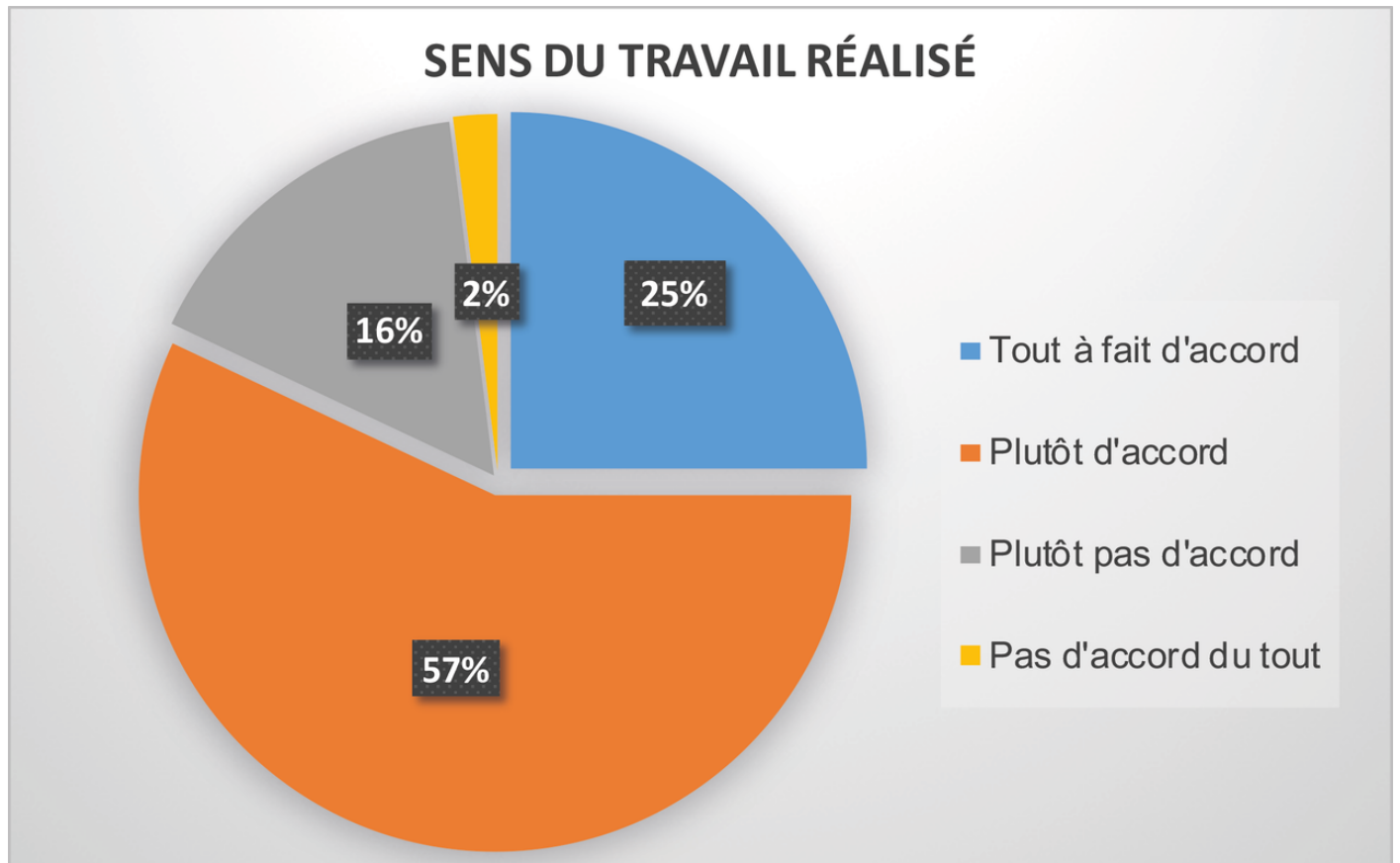
Temps de travail

91% des directeurs estiment leur temps de travail à 45 h et plus (5 sur 10 considèrent que la hausse s'est accentuée sur les 4 dernières années).

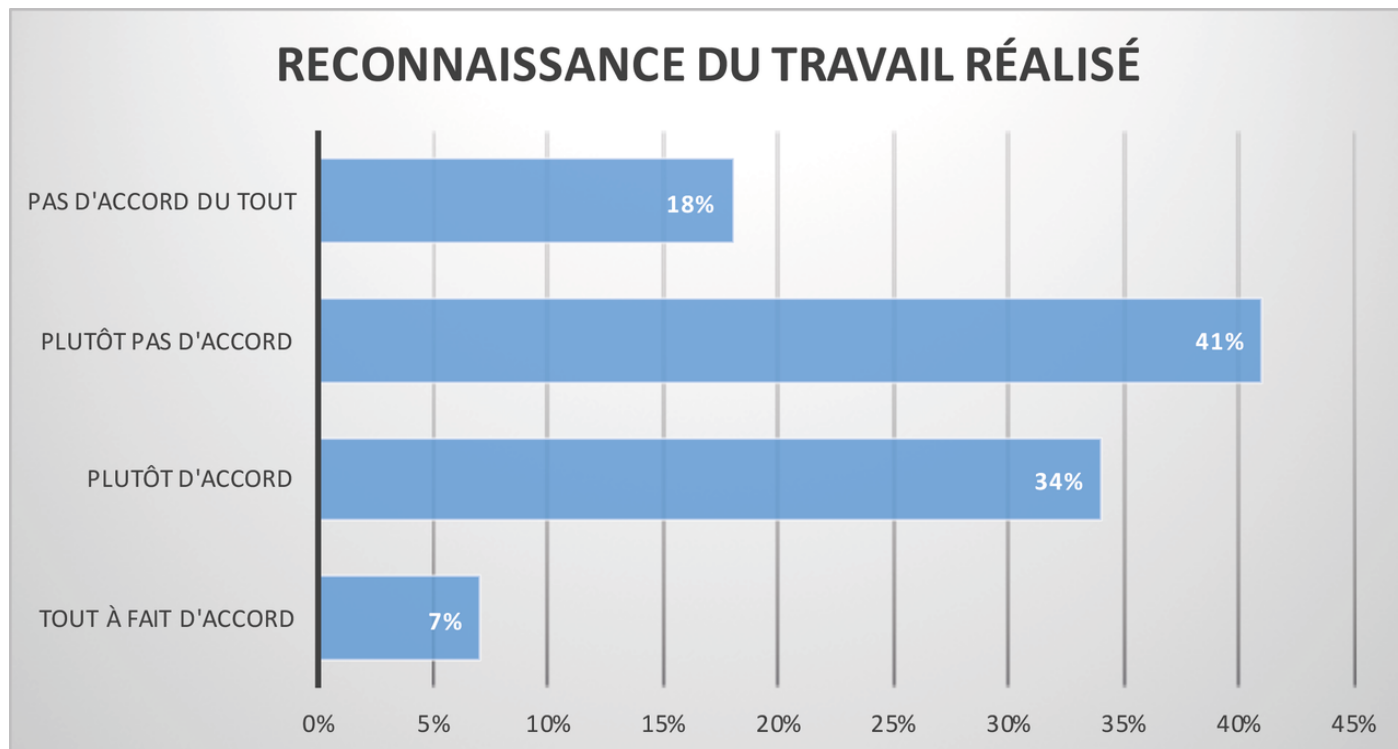


Intérêt et reconnaissance

82% trouvent du sens et de l'intérêt dans leur travail. A noter que dans ce champ que 8 sur 10 considèrent le travail en équipe satisfaisant.



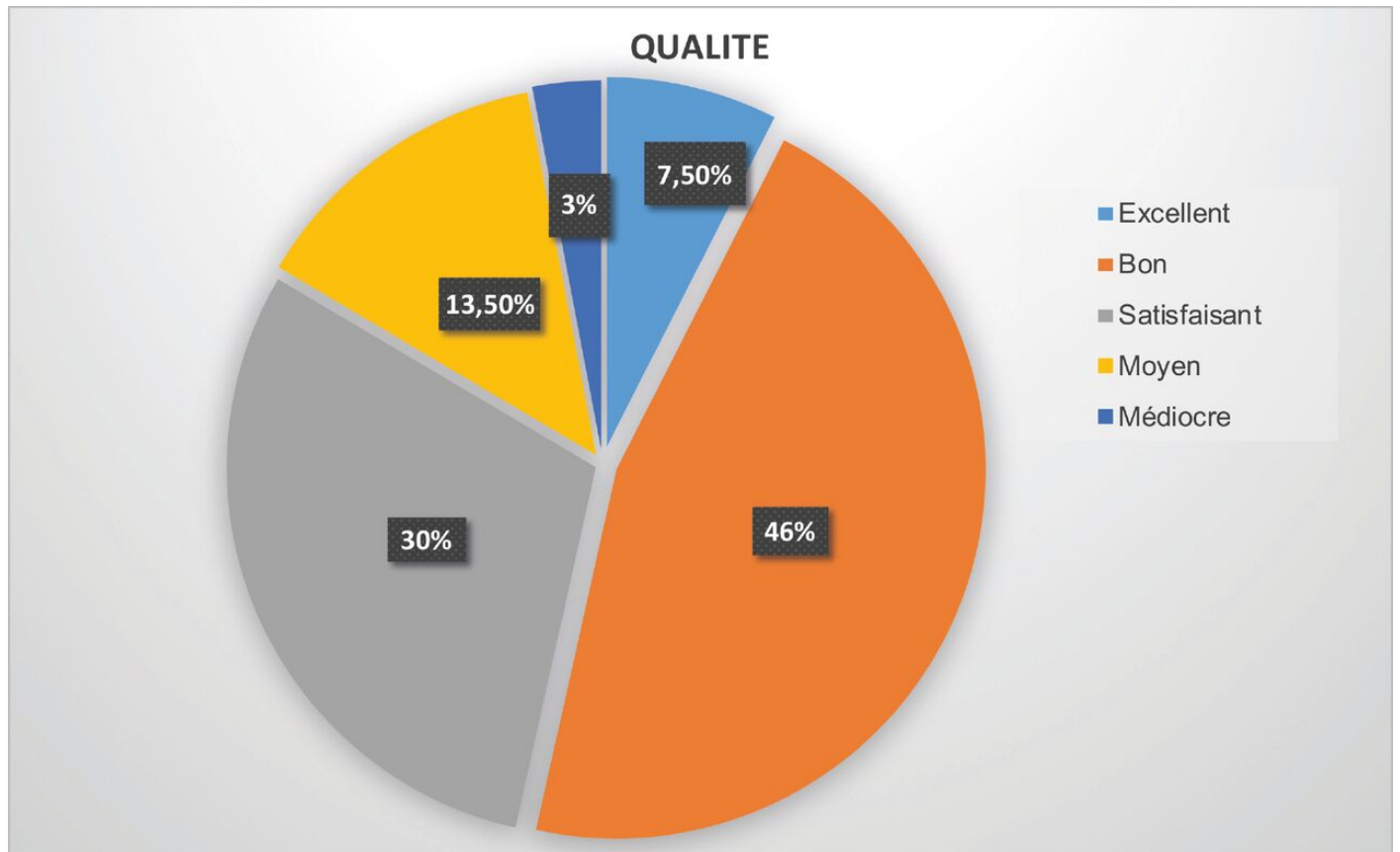
Mais 6 sur 10 estiment ne pas être reconnus dans leur travail.



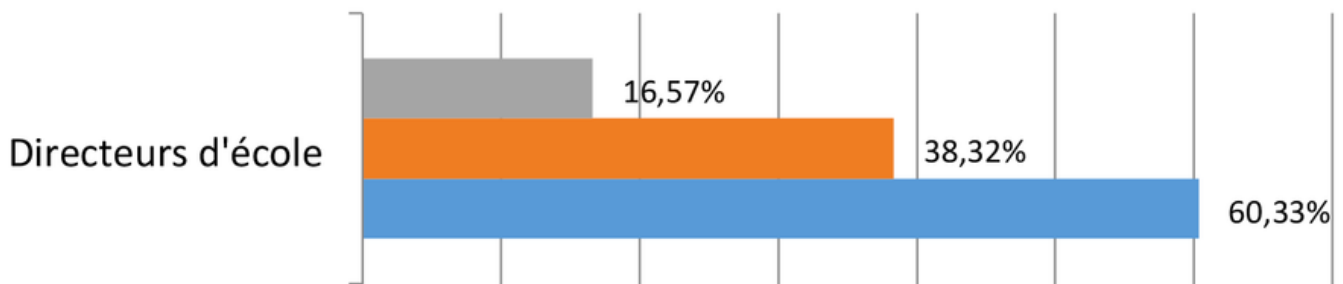
Bilan

66% déclarent un moral moyen ou mauvais.

"Moral des directeurs d'école" : les résultats de l'enquête



60.33% des répondants se plaignent de fatigue physique ; 38.32% se plaignent de lassitude cognitive ; 16.52% se plaignent d'épuisement émotionnel.



Quelles pistes d'évolution ressortant de l'enquête ?

Pour clarifier les responsabilités et les prises de décision, 84.11% des répondants considèrent que la structuration administrative de l'école doit évoluer.

"Pour clarifier les responsabilités et les prises de décision, faut-il que la structuration administrative de l'école évolue ?"	
OUI	NON

"Moral des directeurs d'école" : les résultats de l'enquête

84.11%	15.89%
--------	--------

Parmi les composantes de l'évolution nécessaire, les améliorations concernant les conditions d'exercice (décharge 19.13%, moyens matériels 8.16%, moyens en personnels 13.73%, simplification 8.02%) arrivent en tête et sont cités par 49.03% des directeurs. Arrivent ensuite le statut du directeur cité à 40.90% et le statut de l'école à 18.76%. Il y a une forte corrélation entre ceux demandant un statut du directeur et ceux demandant un statut de l'école, l'un n'allant sans l'autre.

L'avis du SE-Unsa

Les résultats de cette enquête soulignent la dégradation des conditions d'exercice des directeurs et la situation anxiogène dans laquelle beaucoup se trouvent. Les directeurs restent motivés par leurs missions mais apparaissent surchargés. C'est un élément supplémentaire montrant l'urgence d'améliorer les conditions d'exercice mais aussi de construire une école avec un cadre juridique spécifique permettant aux personnels de réaliser l'ensemble des missions confiées. Suite à la demande du SE-Unsa à travers la *Semaine de la direction d'école*, le ministère a placé la situation des directeurs dans l'agenda social. Des discussions sont ainsi prévues en 2019 : pour le SE-Unsa, le ministère doit prendre en compte le ressenti des directeurs pour aboutir à des améliorations à la fois sur les conditions d'exercice mais aussi sur les évolutions du cadre juridique des écoles.

** Accord Cadre de la Casden avec le Ministère de l'Éducation nationale dont un des objectifs prioritaires est d'apporter son concours aux personnels dans la pratique de leurs métiers et de les aider dans l'accomplissement de leurs missions*